

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 7 avril 2022

N° 43

Objet : Demandes de
subventions complémentaires
dans le cadre de rénovations de
chaudières sur le patrimoine de
PAA

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Childéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/04/2022

Application accréditée E-Jural.fr.com

99_DE-004-201007437-20220407-43_07042022

Madame Sandrine COSSERAT, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous sera rappelé que notre Plan Climat Air Energie territorial adopté le 28 février 2020 prévoit entre autres deux actions :

- Établir un programme pluriannuel sur le patrimoine de PAA
- Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière.

Lors de notre conseil d'agglomération du 15 octobre 2020, nous avons approuvé à l'unanimité un projet d'investissement visant à améliorer les chaudières et circuits de chauffage de huit bâtiments de Provence Alpes Agglomération et la sollicitation de la DSIL afin de financer ces travaux à hauteur de 80%.

Par délibération du 17 février 2021 le plan de financement a été modifié en sollicitant également la DETR.

Le plan de financement actuel prévisionnel est :

	dépenses	recettes		%
travaux et honoraires ht	414 288,00 €	124 286,40 €	Etat DSIL	30%
		165 715,20 €	Etat DETR	40%
		124 286,40 €	autofinancement PAA	
montant global ht	414 288,00 €	414 288,00 €		

Les remplacements de la chaudière gaz du Conservatoire de Digne-les-Bains, des chaudières fioul du Château des Sieyès et de la Ferme de Font Robert ont été réalisées.

La consultation des entreprises est en cours pour les travaux sur Diniapolis et les bureaux/logements de l'abattoir de Digne les Bains,

Pour les travaux sur Seyne et à l'IDBL en concertation avec notre AMO et en référence aux fiches actions du PCAET il apparaît opportun et compte tenu de la situation actuelle sur les tarifs fioul et gaz de réaliser des chaudières bois.

Cela en remplacement d'une solution pompe à chaleur pour Seyne et uniquement gaz pour l'IDBL

Le plan de financement pour ces 2 éléments thermiques doit être modifié avec recherche de subvention supplémentaire de l'ADEME tout en conservant les subventions déjà obtenues de l'Etat.

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/04/2022

Application agréée F.legislicom

99_DE-004-240067437-24220447-43_07042022

Lieux et travaux	dépenses	recettes		%
Pôle proximité/ Régle des eaux Seyne				
Chaudière	48 780 €	7 380 €	Etat DSIL	13%
Complément têtes thermostatiques honoraires	4 670 €	9 840 €	Etat DETR	17%
	4 356 €	12 800 €	ADEME	22%
		27 786 €	PAA	48%
total ht	57 806 €	57 806 €	0 €	
IDBL Digne Les Bains				
Chaudière	150 000 €	28 710 €	Etat DSIL	17%
Complément ECS électrique honoraires	12 500 €	38 280 €	Etat DETR	23%
	7 200 €	44 480 €	ADEME	26%
		58 230 €	PAA	34%
total ht	169 700 €	169 700 €	0 €	

Il vous est demandé :

- D'approuver la modification du plan de financement pour les éléments thermiques mentionnés ci-dessus ;
- De solliciter l'ADEME pour des aides complémentaires spécifiques liées à la mise en place de chaudières bois.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A la majorité pour 1 vote contre

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200087437-20220407-43_07042022

